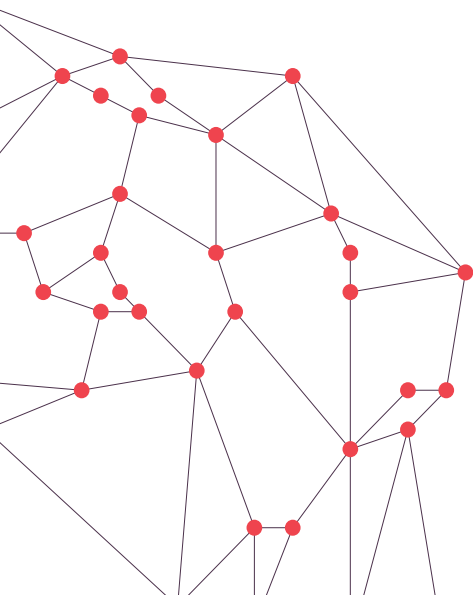


LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME ET LA FNAU 2016



F
N
A
U
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

2016

LES AGENCES DANS LA RÉFORME TERRITORIALE

ÉDITORIAL



DR

De la réforme territoriale à l'alliance des territoires

2016 a été l'année de concrétisation de la réforme territoriale : des politiques régionales à bâtir dans de nouveaux périmètres, des intercommunalités élargies dans lesquelles refonder un projet partagé, des métropoles qui s'affirment, une inter-territorialité et un dialogue multi-niveau à réinventer. Les agences d'urbanisme prennent toutes leur part pour accompagner ces mutations. La création des nouvelles régions a été un accélérateur pour les réseaux d'agences, l'activité est intense auprès des intercommunalités pour bâtir des politiques urbaines entre des entités qui étaient voisines, mais se connaissaient peu.

Mais une nouvelle limite ne fait pas d'emblée un nouveau projet territorial : il faut le construire et le rendre aussi intelligible pour les citoyens. Cette année 2016 et ce début 2017 avec la campagne présidentielle ont été un puissant révélateur des fractures sociales et territoriales. Plus que jamais l'alliance des territoires est à l'agenda pour retrouver de la cohésion sociale, de la cohésion territoriale et de la cohésion européenne.

Les agences d'urbanisme, outils de lien et de coproduction, travaillent à créer cette « bonne intelligence territoriale ». Le terme urbanisme nous paraît parfois réducteur pour illustrer cette action multiforme, multi-échelles, multi-acteurs, des agences d'urbanisme. À travers le « manifeste des agences d'urbanisme de Bayonne » nous avons manifesté notre ambition et notre transformation pour construire concrètement les villes et territoires de demain.

JEAN ROTTNER
PRÉSIDENT DE LA FNAU

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Rottner, Président de la FNAU

CONCEPTION ET RÉDACTION : Brigitte Bariol-Mathais,
Florence Gall-Sorrentino, Marianne Malez

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES DE LA COUVERTURE : © Brest Métropole/
Mathieu Le Gall, © FNAU, © Cédric Pasquini – **GRAPHISME :** Héloïse Tissot

IMPRESSION : Imprimerie de la Centrale Lens, mai 2017

Document téléchargeable sur www.fnau.org

● LES NOUVELLES RÉGIONS, UN ACCÉLÉRATEUR POUR LES RÉSEAUX D'AGENCES

En 2016, les 13 nouvelles régions métropolitaines ont pris possession de leurs nouvelles limites et de leurs nouvelles compétences. Pour les régions nouvellement fusionnées, cela a constitué de profondes évolutions d'organisation, mais aussi un enjeu fort de découverte et d'interconnaissance entre des élus, fonctionnaires et acteurs de ces territoires qui, de voisins, sont aujourd'hui rassemblés dans un espace élargi.

Les régions ont dû mener tambour battant la définition de leurs nouvelles compétences économiques avec l'élaboration de leurs Schémas Régionaux de Développement Economique Innovation et Internationalisation (SRDEII). Elles ont également posé les premiers jalons de leur futur Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), schéma prescriptif et intégrateur se substituant aux précédents schémas régionaux sectoriels. Les agences d'urbanisme se sont organisées pour accompagner ce vaste mouvement de recomposition, ce qui a accéléré la structuration des réseaux régionaux d'agences déjà existants ou nouveaux. Ces réseaux ont notamment produit des atlas et études pour apporter aux élus une connaissance des dynamiques et des enjeux de ces nouveaux espaces régionaux.

● DES INTERCOMMUNALITÉS QUI CHANGENT D'ÉCHELLE, UN NOUVEAU DÉFI

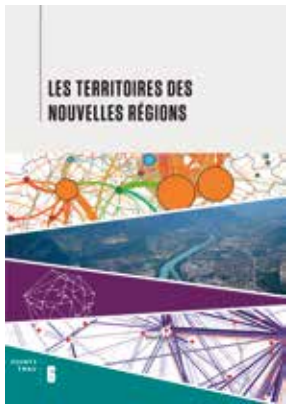
Au 1^{er} janvier 2017, la carte des intercommunalités a été fortement renouvelée. Le nombre des communautés a été réduit de 40% environ au profit d'intercommunalités élargies, plus robustes, pour mettre en œuvre leurs nouvelles compétences.

En 2017, les agences sont aux côtés des communautés et métropoles pour accompagner les mutations à opérer, car les changements périmétraux obligent à repenser toutes les politiques publiques : PLU et SCoT qui s'élargissent, nouvelles focales pour les politiques de l'habitat ou de déplacement... Les programmes des agences sont chargés en 2017 car elle continuent à être des fers de lance des PLU intercommunaux qui se multiplient ou de nouvelles générations de SCoT.

● UN PACTE POUR LES MÉTROPOLES

Les métropoles s'inscrivent dans une intégration accélérée de leurs politiques publiques. Un Pacte État Métropoles a été signé en 2016 entre l'État, les 15 métropoles et l'association France Urbaine ; il prévoit un soutien aux communautés pour des actions innovantes d'investissement, mais aussi le développement de coopérations avec les territoires périurbains et ruraux. Dans le cadre de l'alliance des territoires, les agences d'urbanisme sont également très actives avec de nombreux projets de pôles métropolitains qui voient le jour, mais aussi l'expérience de coopérations entre territoires urbains et ruraux comme les contrats de réciprocité.

Les nouvelles régions



● LES TERRITOIRES DES NOUVELLES RÉGIONS

Le Bureau de la FNAU avait demandé au réseau des agences de se mobiliser pour produire une analyse nationale des évolutions dans les régions, notamment en éclairant les enjeux pour le couple régions/intercommunalités. Une équipe inter-agences s'est mobilisée durant toute l'année 2015 et 2016 pour coproduire des analyses aux échelles régionales, mais aussi pour situer les nouvelles régions dans l'espace européen. Avec le soutien de la DGALN, du CGET et de la CDC, la FNAU a publié

aux Éditions Gallimard Alternatives un ouvrage de 150 pages disponible en librairie, aujourd'hui épuisé, montrant l'intérêt suscité par ces évolutions.

● UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA FNAU ET RÉGIONS DE FRANCE

L'association Régions de France (anciennement ARF) a été associée aux travaux de la FNAU sur les nouvelles régions. Les échanges se sont développés entre les deux associations au cours de l'année 2016. Philippe Richert président de Régions de France et Jean Rottner ont signé à l'automne une convention de partenariat qui vise à développer les coopérations au niveau national (notamment autour des SRADDET et de la connaissance des nouveaux espaces régionaux), mais aussi à favoriser les coopérations entre les régions et les réseaux d'agences

Sonia De La Provôté, Jean Rottner et Philippe Richert



● NOTE FNAU-ADCF SUR LES ENJEUX DU SRADDET POUR LES INTERCOMMUNALITÉS

La FNAU et l'AdCF ont rédigé conjointement une note présentant de façon synthétique le SRADDET et les enjeux qu'il représente pour les intercommunalités. L'élaboration des SRADDET représente un enjeu fort en termes de cohérence de la planification territoriale à toutes les échelles. Les agences d'urbanisme ont vocation à y contribuer en tant que plateformes d'ingénierie partagées par les intercommunalités, mais aussi par les régions, les départements, les acteurs des territoires. Par la suite, en 2017, l'AdCF et la FNAU s'associent pour porter en régions des réunions d'échanges sur les enjeux du SRADDET pour les intercommunalités.

Chiffrer et déchiffrer les grandes agglomérations et métropoles

● OBSERV'AGGLO

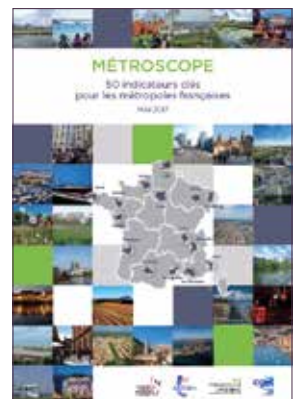
La FNAU et l'AdCF conduisent ensemble une démarche collaborative sur l'observation des évolutions urbaines des principales agglomérations de France métropolitaine. Cette démarche est le fruit du travail d'un groupe d'experts qui a produit en commun une cinquantaine d'indicateurs originaux sur les dynamiques en oeuvre dans les grandes agglomérations françaises de plus de 200 000 habitants (hors Île-de-France). Elle s'appuie sur la constitution d'une véritable base de données mutualisée et mise en partage.

Cette publication parue en septembre 2016 apporte une lecture nouvelle de la géographie urbaine française et des mutations territoriales. Les approches par classement entre agglomérations ont été écartées pour favoriser des représentations cartographiques et des approches par typologies.



● MÉTROSCOPE

Dans le cadre du Pacte État Métropoles, et dans le prolongement d'Observ'agglomération, la FNAU s'est associée avec France urbaine, l'AdCF et le CGET pour mener une démarche d'observation des 15 métropoles françaises, autour de 50 indicateurs clés. Cette démarche a vocation à être pérenne et à s'étendre aux sept nouvelles métropoles après 2018. Ces deux projets s'appuient sur l'expertise dans le domaine de l'observation territoriale de l'ingénierie publique et parapublique, car ils rassemblent les spécialistes des agences d'urbanisme, des services des agglomérations, des associations d'élus et du CGET.



Les agences d'urbanisme en relais des politiques de l'État

L'État soutient les agences d'urbanisme depuis leur origine et accompagne la FNAU dans sa stratégie de développement pour un meilleur maillage du territoire français et également d'ouverture européenne et internationale. En 2016 la DGALN a souhaité qu'une publication soit réalisée en commun pour mettre en valeur les partenariats existants entre agences d'urbanisme et services de l'état, en s'appuyant sur une enquête qualitative menée en 2015 auprès des services déconcentrés de l'État et des agences d'urbanisme.



2016

LES MOMENTS CLEFS DU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

● 37^E RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME « TERRITOIRES NO(S) LIMIT(ES) »

Les 5, 6 et 7 octobre, l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (Audap), présidée par Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne, a accueilli la 37^e Rencontre sur le thème de « Territoires No(s) Limit(es) ». Dans le contexte de reconfiguration territoriale et des nouvelles intercommunalités, le Pays Basque et le Béarn étaient particulièrement indiqués pour recevoir la Rencontre. En effet, le Pays Basque a opté pour une intercommunalité XXL qui rassemble 158 communes, tandis que le Béarn a choisi de structurer plusieurs intercommunalités en un futur pôle métropolitain.

Treize ateliers et autant de visites ont mis l'accent sur les différents sens de la limite : une frontière à prendre en compte, une interface et des liens à créer, enfin l'enjeu de diminution des ressources financières qui incite à agir autrement. Chacun a pu, à travers des thématiques diverses (les mobilités, le transfrontalier, l'ingénierie, les finances locales...) débattre des nouvelles approches à mettre en œuvre pour s'inscrire dans le contexte de mutation territoriale. Cette année, les ateliers étaient orientés sous le signe de la co-production : les participants ont produit des propositions d'actions concrètes sur chacun des thèmes des ateliers, ensuite présentées

Affiche de la 37^e Rencontre

TERRITOIRES NO(S) LIMIT(ES)

37^e rencontre nationale des agences d'urbanisme

5,6,7 Octobre 2016
PAYS BASQUE - BÉARN

Anglet - Bayonne - Biarritz - Pau - Saint-Sébastien
#fnau37
37eme-rencontre.audap.org



CÉDRIC PASQUINI



CÉDRIC PASQUINI

et débattues au cours de la plénière de clôture. À l'issue de cette 37^e Rencontre les agences ont publié leur « Manifeste de Bayonne », agir pour les territoires en bonne intelligence » qui projette les agences dans l'avenir pour prendre toute leur part dans les reconfigurations territoriales, en refondant leur action et leurs approches.

Avec la présence d'Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, et d'Estelle Grelier, secrétaire d'État en charge des Collectivités Locales, l'État a rappelé l'importance de l'expertise des agences dans la construction des projets de territoires et dans les solidarités interterritoriales. L'ensemble des débats et le compte rendu des visites et ateliers sont rassemblés dans un numéro hors série de la revue Urbanisme.



● EN 2017 UNE 38^E RENCONTRE À STRASBOURG

La 38^e Rencontre s'intéressera à une Europe à réinventer : l'Europe des lieux et des liens, autour de la construction de l'Europe par les territoires, les citoyens et les réseaux. Cette Rencontre n'aurait pas pu avoir lieu ailleurs qu'à Strasbourg. Elle se tiendra les 8, 9 et 10 novembre à l'invitation de l'Adeus présidée par Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg.



● BUREAU DE LA FNAU DÉCENTRALISÉ À DUNKERQUE

L'agence d'urbanisme (Agur), présidée par Bernard Weisbecker, a organisé en Juin 2016 avec Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, un Bureau décentralisé de la FNAU autour de la transition énergétique. Les élus et directeurs ont pu découvrir tous les enjeux de la transition énergétique de l'agglomération dunkerquoise : centrale nucléaire, terminal méthanier, déploiement d'énergies renouvelables... L'Agur a construit un partenariat avec les acteurs de l'énergie (EDF, Enedis, GRDF, Port...) autour d'une approche innovante, « la toile industrielle et énergétique », pour stimuler les coopérations dans l'écosystème économique et énergétique dunkerquois. Le Bureau a été l'occasion de visiter les quartiers ANRU, mais aussi le camp de réfugiés de Grande-Synthe avec Damien Carême, maire de la ville, et de découvrir les projets dunkerquois notamment le « learning center de la ville durable ».

Le Bureau réuni à Dunkerque



AGUR

● ATELIER PROJET URBAIN À SAINT-PIERRE EN MARTINIQUE

L'agence d'urbanisme de Martinique présidée par Michèle Bonnair a accueilli un exceptionnel atelier projet urbain et paysage autour de la reconquête urbaine de la ville de Saint-Pierre détruite par l'explosion de la Montagne Pelée en 1902. Une dizaine d'urbanistes des agences ont fait le déplacement pour travailler en workshop avec les acteurs locaux et imaginer un nouveau futur pour la ville.

● SÉMINAIRE DES DIRECTEURS À BREST : UNE INTER-TERRITORIALITÉ ASSUMÉE

L'Adeupa, présidée par François Cuillandre, a accueilli les directeurs des agences d'urbanisme pour deux jours de séminaire en novembre 2016. Ce fut l'occasion de découvrir le téléphérique urbain, l'opération des Capucins et la préfecture maritime Atlantique. La métropole brestoise affirme son rôle de métropole ouverte sur le monde, mais en même temps s'attache aux coopérations locales : Pays et SCoT de Brest, contrat de réciprocité avec le Centre Bretagne, entente avec Morlaix, Lannion, Quimper, enfin pôle métropolitain avec Rennes, Nantes et Angers. Ces exemples ont permis un débat avec les élus et entre les agences sur les coopérations territoriales et le Pacte État Métropoles. Des ateliers de réflexion ont été organisés sur les pôles métropolitains et les Ecocités, afin de définir le positionnement des agences d'urbanisme sur ces sujets d'actualité.

Le nouveau téléphérique de Brest



BREST MÉTROPOLE / MATHIEU LE GOFF

ZOOM DÉMARCHES ET PERSPECTIVES

● LE PATRIMOINE, UN PROJET TERRITORIAL

Le patrimoine, « bien commun territorial » par excellence, se situe au fondement même de l'identité et de la diversité des territoires. Naturellement, la question patrimoniale s'invite fréquemment au cœur des projets urbains et territoriaux et de l'action des agences. Aménager l'espace en préservant le « déjà-là » est une préoccupation croissante des citoyens, relayée par les élus. Le patrimoine recouvre aujourd'hui des réalités diverses, de l'objet exceptionnel au grand paysage, intégrant des espaces naturels, bâtis et immatériels à de vastes échelles. Le patrimoine est un projet politique et social de transmission de valeurs communes, soulignant les particularités de notre espace habité quotidien. La construction du projet de patrimoine territorial est devenu l'affaire des collectivités : le rapport avec l'État évolue vers plus de décentralisation avec la loi CAP, laissant aux citoyens une place nouvelle quant à la définition de ce projet.

La FNAU, en partenariat avec la Cité du Patrimoine et de l'Architecture, a organisé une journée le 4 mai 2016, au Palais de Chaillot, dans le but de faire dialoguer les acteurs de la culture et de l'aménagement, notamment des collectivités locales. Autour du patrimoine comme projet politique et territorial ont échangé élus des collectivités, représentants des ministères et professionnels du patrimoine et de l'urbanisme. De nombreux exemples d'études et démarches, notamment conduites par les agences d'urbanisme, ont été présentés.



FNAU

Le 4 mai, à l'auditorium de Chaillot

● LES AGENCES D'URBANISME ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'économie fait partie intégrante du travail des agences d'urbanisme, mais ce volet de leur action reste méconnu, bien que la dimension économique soit de plus en plus présente dans l'analyse des dynamiques urbaines et territoriales et dans les préoccupations des collectivités. Un dossier FNAU présente de nombreux exemples où les agences travaillent de façon approfondie sur les trajectoires de développement des territoires, sur l'innovation et les nouveaux modèles économiques, les réseaux économiques territoriaux, les grands corridors logistiques et les hubs portuaires, l'immobilier et les espaces d'activités, sans oublier les nombreux observatoires partenariaux de l'économie. Les agences ont en particulier développé de nouveaux outils d'analyse afin d'éclairer les interrelations entre acteurs pour mieux rendre compte des coopérations économiques sur un territoire : les travaux de « toile industrielle » qui essaient sont bien représentatifs de l'apport des agences pour avoir une vision globale de la situation économique d'un territoire et permettre la co-construction entre les acteurs locaux économiques et institutionnels.



International

● HABITAT III

Dans un contexte international particulièrement porteur avec la conférence des Nations Unies Habitat III, la FNAU et le réseau des agences d'urbanisme se sont impliqués au niveau international. Cette Conférence, organisée par ONU Habitat tous les 20 ans, fixe les orientations du développement des villes. Cette année, les enjeux de « droit à la ville », de solidarité entre territoires et de décentralisation ont été au cœur des réflexions.

Lors de cet événement, qui s'est déroulé du 16 au 20 octobre 2016, à Quito (Equateur), la FNAU et plusieurs agences ont organisé et participé à plusieurs networking events sur la planification de demain notamment autour des enjeux climatiques. Par ailleurs, la FNAU a pris l'initiative avec les réseaux des agences d'urbanisme du Maroc et du Mexique, de constituer un réseau mondial des agences d'urbanisme. L'année 2017 sera celle de la mise en œuvre de ce réseau, le MTPA (Metropolitan and Territorial Planning Agencies global network).

Les délégués du monde entier réunies à Quito



ONU HABITAT

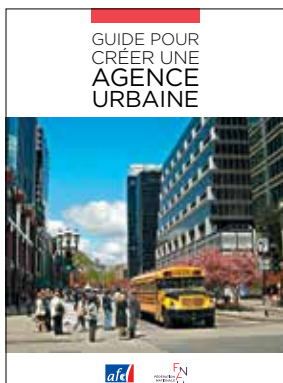
● CLIMATE CHANCE

La FNAU est également engagée dans le mouvement mondial Climate Chance et a participé au rendez-vous annuel organisé à Nantes, du 26 au 28 septembre 2016. Ce sommet a réuni les collectivités, entreprises, associations, syndicats, organismes scientifiques du monde entier pour élaborer les actions des acteurs non étatiques pour le climat. La FNAU copilote, notamment, la coalition planification territoriale et changement climatique.

● GUIDE POUR CRÉER UNE AGENCE URBAINE

Côté publication, la FNAU a publié, en collaboration avec l'Agence Française de Développement un **Guide pour créer une agence d'urbanisme**. Ce guide est aussi disponible en anglais.

Les activités internationales continueront à être développées en 2017 notamment avec l'organisation d'un nouveau Campus Urbain le 8 novembre, en amont de la 38^e Rencontre des agences d'urbanisme, autour de l'articulation et du dialogue entre les outils de mise en œuvre des agendas urbains internationaux et européens.



PUBLICATIONS DU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

● TRAITS D'AGENCES

En 2016, trois numéros de Traits d'Agences ont été publiés avec la revue Traits Urbains. Outre celui accompagnant la 37^e Rencontre, « **Territoires No(s) Limit(s)** », un numéro sur « **Alimenter la Ville** » a permis de recueillir les expériences des agences autour de deux sujets majeurs : l'agriculture et la logistique urbaines. Un dernier opus a interrogé la manière dont les agences travaillent sur les « **Nouvelles mobilités** ». Réalisé avec le club mobilité, il a présenté des travaux qui contribuent à penser la mobilité dans sa globalité, et non plus seulement en termes d'infrastructures ou de modes, autour de nouvelles offres de transport (téléphérique urbain) et des mutations des pratiques de déplacement (covoiturage, marche à pied...).

● DOSSIERS FNAU

Trois dossiers FNAU sont parus en 2016.

• Le logement abordable, les enjeux du bail réel immobilier.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts et l'IDDRI, ce dossier a permis de s'interroger sur un nouvel outil issu de la loi ALUR : le bail réel immobilier. Ainsi, à travers l'expérience de certaines agences et de leurs collectivités, le dossier illustre la mise en œuvre locale des nouveaux dispositifs pour permettre un accès facilité à l'accession abordable en déconnectant acquisition du bâti et du foncier.

• Enjeux économiques territoriaux.

Ce dossier donne à voir l'expertise des agences d'urbanisme sur le champ de l'économie.

• Les bonnes questions pour une évaluation qualitative des SCoT.

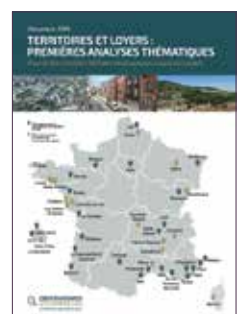
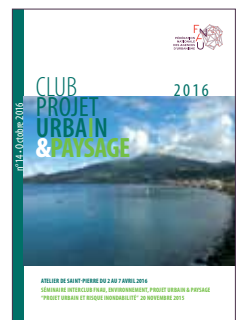
Fruit d'un partenariat avec la Fédération des SCoT, ce dossier partage les constats, les enjeux et les enseignements des évaluations des SCoT et propose des pistes pour une évaluation plus stratégique.

● ATELIER PROJET URBAIN ET PAYSAGE SAINT-PIERRE EN MARTINIQUE

Présentation des projets proposés par les experts du réseau des agences d'urbanisme pour un renouveau de Saint-Pierre en avril 2016.

● TERRITOIRES ET LOYERS : PREMIÈRES ANALYSES THÉMATIQUES

L'ANIL et la FNAU publient les premières analyses nationales basées sur les résultats des observatoires locaux des loyers. Ces analyses ont été réalisées dans le cadre d'un travail collaboratif des ADIL, des agences d'urbanisme et de l'OLAP, qui portent ces observatoires.



Réseaux d'agences d'urbanisme dans les nouvelles régions en 2017

Coopération inter-agences

-  Réseaux d'agences
-  Agences multipolaires

